



Les @ctus du plan France Relance

Bénéficiez des mesures France Relance
« Transition agricole, alimentation, forêt »



Les Temps forts du volet agricole du plan France Relance

Accédez à l'ensemble des événements passés et à venir en cliquant [ici](#)

[Agenda de l'ensemble des mesures](#)

Une question relative aux mesures : planderelance.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Dispositifs d'aides accessibles aux entreprises des secteurs agricole, agroalimentaire et forêt bois

Afin d'aider les entreprises, porteurs de projets et structures d'accompagnement, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a élaboré un recueil visant à présenter les différentes mesures qui leur sont accessibles. [Consultez le guide.](#)

Les sites utiles

[Volet agricole de France Relance Normandie](#)

[Le volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du Plan de relance](#)

[Les dispositifs du volet agricole par bénéficiaire](#)

[Comment bénéficier de toutes les mesures du plan de relance ?](#)



Le plan protéines végétales

Plan de structuration des filières végétales



Le plan de structuration des filières protéines végétales vise à accroître l'indépendance de la France pour son approvisionnement en protéines végétales destinées à l'alimentation humaine et animale.

Si vous envisagez le dépôt d'un dossier, vous pouvez contacter au préalable le service instructeur à l'adresse suivante : fr-proteines.aval@franceagrimer.fr

AAP du 2 décembre 2020 au 31 décembre 2022

Pour les dossiers < à 5 M : instruction au fil de l'eau

Pour les dossiers > à 5 M : prochains relevés intermédiaires 31 juillet 2021 et 31 janvier 2022

Les filières animales

Biosécurité et bien-être animal en élevage



Cette mesure vise à accompagner les éleveurs pour leur permettre d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales, tout en permettant d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal.

1^{er} AAP clos le 30 avril 2021 : 39 dossiers reçus pour un montant total d'aides demandées de 1,2M d'euros. Comité de programmation prévu à l'automne.

AAP n°2 du 1^{er} mai au 31 août 2021

AAP n°3 du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021

Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie



Volet C

Améliorer la prise en charge des animaux des personnes démunies et des SDF via le déploiement de la médecine vétérinaire solidaire. Mise en place d'une association régionale «Vétérinaire pour tous».

AAP du 15 mars 2021 au 31 décembre 2022

L'agroécologie au service de l'alimentation durable et locale

Plantons des haies



Des appels à projet qui permettent de financer des plantations de haies et des actions d'animation en faveur de la plantation de haies.

AAP n°2 du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 2021

Soutien structuration des filières agricoles et agroalimentaires



Ce plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires a pour objet l'accompagnement de la construction et la réalisation d'un projet collectif de structuration de filières (hors projets majoritairement BIO, protéines végétales et modernisation d'abattoirs qui bénéficient de mesures spécifiques).

AAP du 2 décembre 2020 au 31 décembre 2022

Pour les dossiers > à 5 M€ : prochains relevés intermédiaires 1^{er} avril 2021, 1^{er} septembre 2021 et 1^{er} septembre 2022

Fonds avenir Bio



Dépôt ouvert par l'agence bio.

AAP en cours depuis le 13 janvier 2021 jusqu'au 1^{er} septembre 2022

Aide aux organisations de producteurs (OP) et aux associations d'OP (AOP) reconnues



Ce dispositif vise à financer des outils et des services qui sont nécessaires à la mission de négociation collective des OP et AOP.

Dépôt des demandes du 26 mai 2021 au 31 décembre 2022

Crédit d'impôt pour certification Haute Valeur Environnementale (HVE) de 2 500 €



Le plan de relance soutient la certification HVE en ouvrant un crédit d'impôt spécifique.

Ouvert à tous les certifiés HVE (niveau 3) en 2021, et aux primos en 2022

Alimentation locale et solidaire

L'appel à projets départemental « Alimentation locale et solidaire » vise à soutenir les initiatives locales pour permettre le développement sur leur territoire de l'accès aux produits frais et locaux notamment pour les personnes précaires ou isolées.

Dépôt ouvert pour le département de l'Orne : [Plus d'infos.](#)

Dépôt ouvert pour le département de la Manche : [Plus d'infos.](#)

AAP n°2 du 14 juin au 16 juillet 2022

AAP du 12 mars 2021 au 15 septembre 2021

Partenariat Etat/collectivité au service des Projets d'Alimentation Territoriaux



Un appel à candidatures pour le soutien des PAT opérationnels avec 4 comités de sélection en septembre et novembre. Les dossiers sont à déposer avant le 20 août 2021 ou 15 octobre 2021.

AAC du 13 février au 15 octobre 2021 au fil de l'eau

Plan de soutien aux cantines scolaires



Appel à candidature ouvert sur le site de l'ASP depuis le 10/02. Principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

AAC du 10 février au 31 octobre 2021

Les agro-équipements

Prime à la conversion des agro-équipements



Cette aide vise à réduire (voire substituer) ou optimiser l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents, fertilisant).

Mesure provisoirement fermée : attente de crédits supplémentaires

Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques



L'appel à projet national est ouvert sur le site de FranceAgriMer depuis le 4 janvier, sur le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

AAP du 4 janvier 2021 au 31 décembre 2022

La forêt et la filière forêt-bois

Renouvellement forestier



Les propriétaires forestiers individuels et/ou leurs mandataires, notamment les 35 lauréats sélectionnés le 1^{er} février dernier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 3 décembre 2020, peuvent désormais déposer leurs dossiers de demandes. Synthèses régionales mensuelles sur le site de la DRAAF.

Dépôt des demandes du 19 février au 31 décembre 2021 sur la plateforme dédiée «CARTOGIP»

Les autres mesures de France Relance

Soutien aux investissements aquacoles dans l'ensemble des dimensions du développement durable



Cette aide à l'investissement s'appuie sur un appel à projets qui permet le soutien des acteurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture pour des projets visant à renforcer ces filières.

AAP n°2 ouvert jusqu'au 30 août 2021



Lauréats

Tableau recensant par mesure l'ensemble des projets sélectionnés en Normandie

[Accédez au tableau.](#)